



**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille quinze, le 21 septembre à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des Chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Michel BARBÉ, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, Jacques CASSIAU-HAURIE, André CASSOU, Louis COSTEDOAT, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard DUCOS, Philippe GARCIA, Nadia GRAMMONTIN, Aline LANGLÈS, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Francis LAYUS, Christian LÉCHIT, Jean-Luc MARTIN, Maïthé MIRASSOU, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES : MM. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Michel LABOURDETTE, Henri POUSTIS, Didier REY.

**OBJET : APPROBATION DE L'AVANT PROJET DÉFINITIF (APD) ET DU PLAN DE
FINANCEMENT ESTIMATIF POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA
PETITE ENFANCE A ORTHEZ : CRÈCHE « LES CANAILLOUS » ET RELAIS
ASSISTANTS MATERNELS**

La communauté de communes de Lacq-Orthez a décidé d'entreprendre des travaux de construction de la crèche « les Canailous » et d'un Relais Assistants Maternels (RAM), au 10 rue Xavier Darget, à Orthez, à proximité de l'hôpital. Cette parcelle était anciennement occupée par l'école maternelle du centre.

La surface utile prévisionnelle est de 994 m² conformément au programme établi en étroite collaboration avec l'équipe de la crèche et du RAM, la CAF et la PMI et correspond à la réalité des besoins sur le bassin ; la capacité d'accueil de la future crèche s'élève à 50 places.

Il est prévu également l'aménagement d'espaces extérieurs (cours, préau, jardin et parking matérialisé sur la parcelle).

Par délibération du 23 mars 2015, le bureau par délégation du conseil communautaire a attribué le marché de maîtrise d'œuvre au groupement BIDEgain et DE VERBIZIER (mandataire) / OTCE / HELIOPROJET / BET CAMBORDE et a autorisé le Président à signer le marché correspondant pour un montant global forfaitaire de 115 200 € HT.

Au préalable, les travaux concernant le désamiantage du bâtiment de l'ancienne école, suivis de sa démolition seront confiés à la société ETC BTP pour un montant de 171 582 € HT.

Les travaux de construction de la nouvelle maison de la Petite enfance devraient débuter au cours du 1^{er} semestre 2016.

L'estimation prévisionnelle des travaux portée dans le marché de maîtrise d'œuvre était fixée à 1 800 000 € HT.

Le coût prévisionnel des travaux y compris un parking de 23 places, présenté par le maître d'œuvre au stade de l'avant-projet définitif est de 1 955 000 € HT.

Soit une plus-value de 155 000 € par rapport à l'enveloppe initiale. Cette hausse s'explique par la conservation et le déplacement de grilles anciennes (demande de la ville d'Orthez et de l'Architecte des Bâtiments de France) et la construction d'un étage avec la mise en place d'un ascenseur pour l'accessibilité (compte tenu de la surface réduite du terrain d'assise).

Cette hausse pourrait être compensée par une subvention plus élevée de la CAF par rapport au 1^{er} projet (150 000 € supplémentaires).

Cette opération globale estimée à 2 874 031 € TTC (2 395 025 € HT) serait soutenue financièrement par la Région, le Département, la CAF et la MSA à hauteur de :

- La Région : 150 000 €
- Le Département : 315 000 €
- CAF : 688 400 €
- MSA : 15 000 €

Reste à charge pour la CCLO : 1 226 625 €

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** l'avant-projet définitif pour la construction de la maison de la petite enfance à Orthez : crèche « les canaillous » et relais assistants maternels avec une enveloppe des travaux arrêtée à 1 955 000 € (hors désamiantage, démolition, maîtrise d'œuvre...),
- **d'approuver** le plan de financement estimatif présenté ci-dessus,
- **de solliciter** les subventions les plus élevées possibles pour la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

